



CONSULAT GÉNÉRAL DE SUISSE  
MONTRÉAL

MONTRÉAL 25, P. Q. le 26 octobre 1970

1572 Avenue McGregor  
Téléphone: 932-7181

Ref.: 110.4 - PB/cg  
ad a.814.6(3) BOR/ma

A la Division des affaires  
politiques du  
Département politique fédéral  
3003 Berne

no	JD	LT	BOR	JM			a/a
Date	3.11	4/1					
no	1	4					
EPD			-3.11.70				-9
Ref.	a. 814.6. (3) Kanada						

Monsieur l'Ambassadeur,

Je regrette que vous ayez eu à me rappeler l'échéance de votre enquête sur l'information des Suisses à l'étranger. Si la pression du travail peut être invoquée pour justifier le retard mis à vous répondre, ma perplexité en est en fait la véritable cause. En effet, la communauté suisse de mon arrondissement consulaire (je répugne à utiliser le terme "colonie" en terre québécoise) présente des caractéristiques qui, à mes yeux, la différencient de la plupart des autres groupements suisses à l'étranger.

Vivant dans un pays bi-lingue, où la francophonie a réalisé des progrès extraordinaires au cours de la dernière décennie, notre communauté ne connaît pas l'homogénéité linguistique des groupements établis dans un milieu uni-lingue. Il en résulte que si l'anglais reste généralement la langue de travail dans les entreprises, le français se manifeste de plus en plus en tant que moyen d'expression parlé et écrit, en tant que langue de culture, apprise et mise en pratique par les anglophones. En contre-partie, ce bi-linguisme a pour effet de maintenir vivante la langue maternelle de nos compatriotes germanophones. En conséquence, le problème se complique puisqu'il faut utiliser les trois langues allemande, française et anglaise pour atteindre l'ensemble des personnes immatriculées. Ce tri-linguisme se manifeste dans nos sociétés où l'on compte des groupements d'expression essentiellement

- anglophone: Swiss National Society, Montreal 1874  
Swiss Women's Club Edelweiss 1922  
Swiss Club Ottawa Valley, Hull 1953
- germanophone: Matterhorn Young Swiss Club,  
Montréal 1953  
Swiss Club of the Eastern  
Townships, Granby 1952  
Schweizerische Fastnachtsgesell-  
schaft, Montréal 1969

- francophone:	Société Suisse Romande, Montréal	1954
	Confrérie "La Vaudoise", Québec	1965
	Association culturelle Canada-Suisse, Section du Québec	1970

L'anglais et le français sont les deux langues de travail et de communication de la Chambre de commerce canado-suisse, récemment fondée.

Par ailleurs, la vie au Canada - et dans la province de Québec en particulier - se caractérise par une instabilité du logement: on déménage si volontiers que l'un de mes collaborateurs consacre chaque semaine plusieurs heures à maintenir nos fichiers en ordre; malgré ses efforts, nous sommes loin de disposer d'une liste d'adresses correctes, d'où retours de courrier et recherches plus ou moins fructueuses subséquentes. Ces recherches sont rendues moins aisées par l'absence de tout contrôle de l'habitant et par la liberté totale d'établissement qui règne dans ce pays.

Les neuf sociétés suisses organisées dans l'arrondissement consulaire de Montréal sont groupées en une Fédération des sociétés suisses de l'est du Canada, accréditée depuis quelques mois auprès de la Commission des Suisses à l'étranger en qualité de porte-parole de la communauté du Québec et des Maritimes: une contribution annuelle de \$ 1.- est exigée par la Fédération de chaque membre inscrit à un club; on ne compte pas de membre indépendant de l'organisation faitière. La Fédération organise la célébration de la fête nationale, des vols de vacances vers la Suisse (depuis 1969), des manifestations culturelles (films, cabaret Roderer etc.); elle a repris à son compte l'édition d'une publication intitulée "Quebec Swiss Journal", dont je fus le premier rédacteur-éditeur en 1955. En annexe, vous trouverez quelques exemplaires de ce journal, dont les deux derniers numéros ont paru sous la signature d'un jeune graphiste, nouvellement désigné en qualité de rédacteur, après un interim de quelques mois au cours desquels j'ai personnellement et temporairement assuré à nouveau la publication. La Chambre de commerce a commencé la publication d'un bulletin périodique (voir annexe), grâce aux nouvelles économiques qu'édite mon premier Collaborateur, M. Aebischer.

L'effectif total de la Fédération se chiffre à mille membres environ, qui reçoivent gratuitement le QSJ (Quebec Swiss Journal). A mes yeux, c'est insuffisant, compte tenu du nombre des immatriculés et, sur ce point, je partage pleinement votre constatation (ad chi. 2.2): force est toutefois de reconnaître que très nombreux sont ceux qui ne veulent à aucun prix être embrigadés dans un club ou une société. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons cherché à diversifier les intérêts en proposant la création d'une association des hommes d'affaires - devenue chambre de commerce - et d'une association

culturelle, susceptibles de grouper l'élite, jusqu'ici indifférente, de notre communauté. Des efforts sont actuellement entrepris pour élargir le nombre des membres de la Fédération en convaincant les "outsiders" à devenir membres - sans autre prestation qu'une cotisation annuelle - de la Société Pestalozzi de Montréal, incorporée depuis quelque temps dans le seul but de soutenir une école suisse, dont la création est présentement étudiée par un comité ad hoc bénévole.

Vous comprendrez que, dans ce contexte, les circulaires du consulat général, à l'intention de l'ensemble de la colonie, sont relativement rares (ad chi. 2.5); il nous arrive de profiter de l'envoi d'une communication de caractère particulier (vols de vacances - célébration de la fête nationale - bazar annuel de l'Edelweiss) pour y annexer une communication. La dernière en date rappelait, en plusieurs pages, les principes de l'AVS/AI, du Fonds de solidarité et encourageait nos compatriotes à rédiger un testament en temps utile. Par contre, le consulat général - qui fait office de fichier central pour les membres de la Fédération (voir annexe) - apporte plusieurs fois l'an son concours indispensable en dactylographiant les adresses des immatriculés non-membres d'une société; les adresses des membres de la Fédération sont portées sur plaques, déposées dans un bureau d'expédition spécialisé: les changements sont effectués par mon Collaborateur, M. Florio, simultanément en Chancellerie, auprès du comité que cela concerne et dans le fichier "Addressograph".

Participant aux frais de publication de leur journal, les sociétés suisses ont une tendance naturelle à rapporter sur leurs activités propres; il en résulte des descriptions un peu trop fréquentes, à mon goût, de réjouissances ou de repas, dans le style d'une composition sur la dernière course d'école! Vous constaterez que des articles sont toutefois fréquemment empruntés à l'Echo, aux communiqués de l'OSEC et de l'ONST.

Vous me permettez dès lors de formuler les conclusions suivantes:

1. Si l'information de tous les Suisses de l'arrondissement consulaire de Montréal est certes souhaitable, l'usage simultanément de trois langues reste une nécessité (il ne s'agit pas de reproduire les articles dans chacune des trois langues allemande, française et anglaise, mais bien de donner à chacune de ces langues une importance sensiblement égale). Une publication préparée et imprimée en Suisse peut-elle répondre à cette exigence?

2. Les modifications très fréquentes des adresses s'opposent à une distribution au départ de Suisse. (Il est rappelé, à ce propos, que le consulat général a disposé, il y a quelques années, d'une machine à adresser, à laquelle il a toutefois dû renoncer parce que la mise à jour permanente des plaques exigeait un temps trop considérable, incompatible avec l'effectif de la représentation.)
3. La Fédération des sociétés suisses de l'est du Canada offrant un large éventail de clubs et de sociétés (il faut y ajouter des sections de bowling et de tir à l'arme de guerre), susceptibles de satisfaire les goûts de chacun, on ne peut songer à forcer l'adhésion de ceux qui veulent rester en dehors de la communauté.
4. Le consulat général serait dans l'impossibilité matérielle de songer à la publication d'un bulletin consulaire, qui ferait d'ailleurs partiellement double emploi avec le QSJ. De même, il ne lui serait pas possible de dactylographier, 4 ou 8 fois par an, les adresses de tous les immatriculés.
5. Vu le bilinguisme de plus en plus pratiqué au Québec et les différences de mentalité très prononcées qui apparaissent d'une province à l'autre, à tout le moins entre le Québec et le reste du Canada anglophone - et tenant compte du fait que nos compatriotes ont tendance à s'identifier à la population au sein de laquelle ils sont établis, il ne me paraît pas réaliste de songer à publier un bulletin commun à l'ensemble de la communauté suisse au Canada.
6. Des textes d'information générale pourraient par contre être rédigés et traduits en Suisse pour être reproduits dans le QSJ (tenir compte du fait que le format A4 n'est pas en usage ici). Si la Confédération est en mesure de prendre à sa charge les dépenses supplémentaires résultant d'une distribution généralisée du QSJ (idée qui a déjà été formulée au sein du comité de la Fédération), j'appuierais pleinement une telle mesure, tout en rappelant que le problème des changements d'adresses ne serait pas résolu pour autant (voir chi. 2 ci-dessus)

Les remarques qui précèdent étant susceptibles de les intéresser, j'adresse copie de la présente, sans ses annexes,

- à la Division des affaires administratives  
du Département politique fédéral
- à l'Ambassade de Suisse à Ottawa.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Consul général de Suisse:



Pierre Barbey

Annexes

1. questionnaire complété (2 exemplaires)
2. collection de quelques numéros du Quebec Swiss Journal
3. dernier bulletin de la Chambre de commerce canado-suisse Inc.
4. carte de contrôle montrant le système introduit à Montréal pour assurer la diffusion des changements d'adresses